



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chèque emploi service universel

Question écrite n° 59632

Texte de la question

M. Philippe Briand appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion sur le devenir des associations intermédiaires, suite aux dispositions prises en faveur de la mise en place du chèque-emploi-service universel. Il rappelle avec satisfaction combien ce dispositif participe pleinement du combat pour l'emploi de proximité, et notamment peu qualifié, tout en s'interrogeant sur le fait que les associations intermédiaires pourraient se voir priver d'une part non négligeable de leur clients actuels, compte tenu des incitations fiscales proposées directement aux particuliers en recherche d'emplois de proximité. Il lui demande donc ce que le Gouvernement compte faire pour simultanément maintenir un tel dispositif et garantir aux associations intermédiaires qui jouent un rôle majeur dans le placement des personnes en grande difficulté sociale une action efficace et durable dans le domaine de l'insertion.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Briand](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59632

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : intégration, égalité des chances et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 mars 2005, page 2340